

SÉANCE DU MARDI 08 MARS 2022
RELEVÉ D'AVIS

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SÉANCE A DISTANCE DU MARDI 08 MARS 2022,

Les points de l'ordre du jour suivant ont été approuvés par le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
(CFVU) de l'Université Clermont Auvergne :

1- Approbation du PV de la séance du CFVU du 1^{er} février 2022

Membres en exercice : 43
Votes : 22 Pour : 22
 Contre : 0
 Abstention : 0

- 2- Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes – FSDIE : attribution de subventions suite aux commissions des 3 et 8 février 2022 (DÉLIBÉRATION CFVU 2022-03-08-01)**
- 3- Charte Sportif de haut et bon niveau – SHBN (DÉLIBÉRATION CFVU 2022-03-08-02)**
- 4- Admission en 1^{ère} année de Master : mise à jour du calendrier des inscriptions administratives et des formations dérogatoires (DÉLIBÉRATION CFVU 2022-03-08-03)**
- 5- Modalités d'évaluation spécifiques du Master Physique fondamentale et applications parcours Advanced Methods in Particle Physics – EUPI (DÉLIBÉRATION CFVU 2022-03-08-04)**
- 6- Délivrance de la Licence Sciences pour l'Ingénieur aux étudiants en cours de cycle Ingénieur à Polytech (DÉLIBÉRATION CFVU 2022-03-08-05)**

Le Président de l'UCA

Mathias BERNARD